24

TITRES

ET

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DE M. GALIPPE

Candidat à la Chaire de Médecine légale de Lyon

Docteur en Médecine

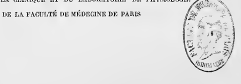
PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE

ANCIEN INTERNE EN PHARMACIE DES HOPITAUX DE PARIS (CONCOURS DE 1872)

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE

CHIMISTE DE LA CLINIQUE ET DU LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS





SERVICES DANS L'ENSEIGNEMENT

PRÉPARATEUR, A L'ÉCOLE DE PHARMACIE DE PARIS,
DES COURS DE ZOOLOGIE, DE BOTANIQUE ET DE MATIÈRE MÉDICALE.
(1873-1877.)

CHEF DU LABORATOIRE DES HAUTES ÉTUDES A L'ÉCOLE DE PHARMACIE DE PARIS.
(1874-1877.)

(Applications du microscope à la recherche des falsifications; applications du microscope à la médecine légale; histologie végétale).

RÉCOMPENSES SCIENTIFIQUES

LAURÉAT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(Prix de thèse, 1876. Médaille d'argent.)

LAURÉAT DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
(Prix de thèse, 1877. Médaille d'or.)

RÉCOMPENSE DE L'INSTITUT POUR SES TRAVAUX DE TOXICOLOGIE.
(1877.)

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

1° Sur la préparation et sur les propriétés du picrate d'urée.

(Société d'émulation pour les sciences pharmaceutiques.)

2° Note sur l'emploi de l'acide picrique comme réactif de l'albumine.

(Gazette médicale deParis.)

3° Expériences sur l'action comparée du sucrate de chaux et de l'huile, comme antidotes de l'acide phénique.

(En collaboration avec M. Bellou.)

(*Thèse et J. des connaissances médicales*, 1873.)

Il a été démontré dans ces recherches que, contrairement à l'opinion de Husemann, le sucrate de chaux se montrait inefficace et que, de tous les antidotes employés, c'était l'huile, administrée à haute dose, qui donnait les meilleurs résultats.

4° Expériences sur l'empoisonnement par l'acide phénique, et sur la recherche de ce toxique dans l'urine des animaux empoisonnés.

(Communication à la Société d'émulation, 1873.)

Dans ces expériences, on a noté la rareté de la présence de l'albumine dans l'urine des animaux empoisonnés; on n'a observé que, dans un seul cas, la production d'urines vert-olive, signalées dans plusieurs empoisonnements.

Dans aucun cas, l'urine n'exhalait l'odeur de l'acide phénique. La présence de l'acide phénique dans l'urine n'est pas constante; sur six urines analysées, une seule, vert-olive a donné les réactions de l'acide phénique. (Transformation de l'acide phénique en acide picrique, et formation d'isopurpurate de potasse.)

6° Note sur le pus bleu.

(En collaboration avec M. le professeur Broca.)

Ce travail avait pour but de démontrer que l'on peut cultiver les algues microscopiques qui donnent aux linges à pansement une coloration spéciale, et de fournir un procédé de culture qui permît d'obtenir ces algues en dehors du malade et sans mélange de substances étrangères pouvant en altérer la couleur. Ces expériences expliquent comment on a pu observer dans des salles de chirurgie de véritables épidémies de pus bleu. Il suffit, en effet, d'employer la même pince pour le pansement de différents malades, pour que les algues, si elles trouvent des conditions favorables à leur développement, soit sur les plaies, soit même sur des parties saines, éloignées, apparaissent. Il n'était donc pas besoin d'invoquer la richesse de l'air en ozone (théorie de Longuet), pour expliquer l'apparition du pus bleu.

7° Influence de l'alimentation sur la richesse du sang en urée.

En collaboration avec M. le professeur Béclard.)

(Cours de physiologie de la Faculté de médecine.)

Suivant que l'alimentation est végétale ou animale, on obtient des variations dans la proportion d'urée du simple au double.

8° Recherches sur l'action comparée des feuilles, de l'écorce, de la tige et de la racine du jaborandi.

(Avec le docteur Bochefontaine.)

(Communication à la Société de biologie en 1875.)

Il a été démontré dans cette note que l'écorce de la tige renfermait plus de principe actif que la feuille, et que l'écorce de la racine était inactive.

L'action locale du jaborandi sur la pupille a été établie, et depuis, cette remarque, a reçu une application pratique dans la thérapeutique oculaire.

L'antagonisme du jaborandi et de la belladone, prouvé relativement aux sécrétions sudorales et salivaires par M. le professeur Vulpian, a été constaté de nouveau par l'instillation directe et successive de l'atropine et du jaborandi dans l'œil des animaux.

L'existence d'un principe actif, jouissant des propriétés d'un alcaloïde, a été démontrée et confirmée immédiatement par les recherches du docteur Hardy.

9° Recherches toxicologiques sur le cuivre et ses composés.

(In-8°, 165 pages. Paris, chez Masson.)

Il a été démontré dans ce travail, par des expériences de longue durée et portant sur un grand nombre de composés cupriques que, contrairement à l'opinion généralement admise, la perpétration d'un empoisonnement criminel était entourée de telles difficultés, que l'on pouvait la considérer comme presque impossible à réaliser. Il a été démontré également qu'il n'y

avait pas d'empoisonnement lent par le cuivre, attendu que le cuivre pris journellement à petites doses, n'entraînait aucune conséquence appréciable. Les idées émises dans ce travail, après avoir rencontré d'abord une très-vive opposition, ont fini par entrer dans la science. Une récompense a été décernée à l'auteur par la Faculté de médecine.

Les expériences poursuivies depuis n'ont pas modifié les premières conclusions de l'auteur, elles les ont au contraire confirmées.

Depuis cette première publication, il n'a pas été recueilli en France de nouvelle observation d'empoisonnement par le cuivre. Si l'on songe que la dernière accusation d'empoisonnement par un composé de cuivre s'est terminée par une condamnation capitale, on ne refusera pas une certaine importance à ces recherches et à leurs conséquences au point de vue de la médecine légale.

L'auteur n'a pas cessé de travailler à la confirmation des idées qui, dans sa conviction, sont l'exacte expression des faits, et il a publié depuis un certain nombre de notes et d'expériences consignées dans les comptes rendus de la Société de Biologie.

10° Observations critiques pour servir à la défense de Salvatore Daniele, accusé d'avoir empoisonné sa maîtresse Guiseppina Gazzaro avec l'acétate tribasique de cuivre. (Verderame.)

(Paris, in-8, 50 pages. Paris, chez Masson et à Naples.)

Dans ce travail, les faits déjà acquis, ainsi que de nouvelles recherches, ont été mis en œuvre pour la critique du rapport des experts et des professeurs de l'École de Médecine de Naples, et ont permis de démontrer expérimentalement que la victime n'avait pas succombé à un empoisonnement par l'acétate tribasique de cuivre.

11° Note sur les procédés employés dans l'étude de l'action toxique des sels de cuivre.

(Archiv. de physiologie normale et pathologique.)

On a étudié dans cette note l'origine de la diversité des opinions émises sur l'action toxique de sels de cuivre par los procédés non physiologiques

usités dans les recherches expérimentales, parmi lesquels il suffira de citer la ligature de l'œsophage employée par Orfila et d'autres toxicologistes.

12° Des sels de cuivre au point de vue de l'hygiène et de la toxicologie.

(Revue de France, 1877.)

Exposé des expériences de l'auteur et de leurs applications à l'hygiène et à la médecine légale.

13° Recherches expérimentales pour servir à l'étude des propriétés toxiques du sulfate de cuivre.

(En collaboration avec le docteur Bochefontaine.)

(Société de Biologie, 1878.)

Il a été démontré par ces expériences que l'emploi des sels de cuivre en injection sous-cutanée ne constituait pas un procédé physiologique, en raison des lésions locales considérables qui se produisent.

14° Études sur les conserves de pois reverdis au moyen du sulfate de cuivre.

(Paris, 1877.)

A l'occasion des poursuites dirigées en France et à l'étranger contre les fabricants de conserves alimentaires, l'auteur a entrepris des recherches sur la proportion de cuivre renfermée dans ces conserves, et il a conclu de ses analyses ainsi que des expériences auxquelles il s'est livré, qu'en raison de l'état particulier dans lequel le cuivre se trouvait dans les conserves, et de sa faible proportion, il n'y avait pas d'inconvénient à tolérer, dans de certaines limites, l'introduction du sulfate de cuivre dans les conserves alimentaires. Des conclusions analogues, portées devant le Congrès International d'Hygiène, par le professeur Bouchardat et le professeur agrégé A. Gautier ont été adoptées.

15° Note sur la présence du cuivre dans l'extrait de quinquina.

(Société de Biologie, 1877.)

16° Note sur l'usage des vases culinaires en cuivre.

(Comptes rendus de l'Institut et Société de Biologie, 1877.)

Jusqu'alors des expériences avaient été faites uniquement sur des an maux; l'auteur a pensé qu'il était nécessaire de les répéter sur lui-même d'abord. Contrairement à l'opinion généralement admise, il a conclu que l'emploi des vases de cuivre dans la préparation des aliments était sans danger.

17° Note sur l'emploi des vases culinaires en cuivre et secondairement sur les dangers de l'étamage.

(Annales d'Hygiène de médecine légale.)

(N° de novembre 1878.)

Ces nouvelles recherches, qui confirment celles qui précèdent, ont été suivies de remarques sur les dangers que présente l'étamage plombifère, sur le peu de sécurité qu'offre l'étain fin, et sur la nécessité de recourir à un autre mode d'étamage.

18° Note sur l'action de l'acétate neutre de cuivre en solution alcoolique.

(Comptes rendus de la Société de Biologie, et Journal des connaissances médicales, 1877.)

Par une nouvelle série d'expériences, il a été démontré que l'action des sels de cuivre, en dissolution dans l'alcool, ne différait pas sensiblement de ce qui avait été observé dans les conditions ordinaires, et que l'intensité des phénomènes variait suivant que l'animal était à jeun, ou que son estomac contenait des matières alimentaires, l'action locale de l'alcool venant se joindre à celle du composé de cuivre.

Les sels de cuivre dissous dans l'alcool lui communiquent une saveur et une coloration caractéristiques, variant avec la proportion du sel dissous.

19° Note sur l'innocuité du stoch-fisch, préparé avec de l'huile de noix dans un vase de cuivre

(Société de Biologie, 1877.)

20° Action du chlore sur les alcools propylique, butylique et amylique.

(En collaboration avec le docteur Hardy.) Comptes rendus de la Société de Biologie.

21° Notes sur des débris d'oranges non digérés, rendus par l'anus avec des matières fécales.

(En collaboration avec le docteur Bochefontaine.)
(Comptes rendus de la Société de Biologie.)

22° Note sur la présence du sulfate de Baryte dans le verdet de Montpellier.

(Journal des connaissances médicales, 1876.)

23° Note sur l'action physiologique et toxique du bromure de cadmium.

(En collaboration avec le docteur Bochefontaine. Comptes-rendus de la Société de biologie, 1877.)

N. B. — Un certain nombre de notes et d'analyses de chimie biologique ont été publiées dans des recueils scientifiques ou des thèses.

24° Étude toxicologique sur l'empoisonnement par la cantharidine et par les préparations cantharidiennes.

(1 vol. 204 pages. Chez Masson, Paris, 1876.)

Présenté en 1873 à l'École de pharmacie, cet ouvrage n'a été publié qu'en 1876. Il comprend l'histoire chimique des insectes vésicants. Un nouveau procédé de préparation de la cantharidine, reproduit aujourd'hui dans les livres classiques, a été donné par l'auteur. Ce procédé a permis, grâce au volume considérable des cristaux qu'il fournit, de déterminer le système

cristallin auquel appartient la cantharidine. L'action toxique des préparations cantharidiennes a été étudiée expérimentalement (poudre, teinture, vésicatoire, cantharidine). L'étude de l'action toxique des vésicatoires a permis de révéler les lésions produites et de montrer qu'elles pouvaient se localiser à la fois dans le poumon et dans le tube digestif. Ces déductions ont reçu leur application dans la clinique.

Un chapitre de ce travail est consacré aux soins à donner aux personnes empoisonnées par les préparations cantharidiennes. La méthode de l'auteur est basée sur l'étude du mode d'action de la cantharidine et, quoiqu'en opposition avec les idées de l'école italienne, elle a donné d'excellents résultats. Cette méthode est également applicable à l'empoisonnement par la teinture de cantharides; elle est basée sur la neutralisation de l'action locale énergique des préparations cantharidiennes.

On peut retrouver le principe actif dans un cas d'empoisonnement par une préparation cantharidienne. L'auteur a cherché et trouvé la cantharidine dans les vomissements, dans le liquide stomacal, dans le liquide intestinal et dans les excréments, dans l'urine, dans le foie, dans les reins.

Il était important d'étudier l'action aphrodisiaque des préparations cantharidiennes, à laquelle on a fait jouer un si grand rôle et dont la recherche a été le mobile de la plupart des empoisonnements accidentels. Il résulte des expériences de l'auteur et de l'enquête qu'il a faite chez les industriels qui pulvérisent les cantharides, que cette action est purement accidentelle, et qu'il n'est pas possible de la produire à volonté.

25° Guide de l'élève et du praticien pour les travaux pratiques de micrographie.

Application du microscope à l'anatomie végétale, à la médecine légale.

(Étude du sang, du lait, du sperme, des taches, des vomissements, des poils, des poussières, etc., etc.)

(1 vol. d'environ 700 p. avec de nombreuses gravures.)

(En collaboration avec le docteur Beauregard. (Sous presse.)

N. B. — Collaboration active au *Journal des Connaissances médicales*, depuis 1873.

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET JOURDAN, RUE DE RENNES, 71.